

(La Tremblade)
NACRÉA
Un lieu de vie précieux



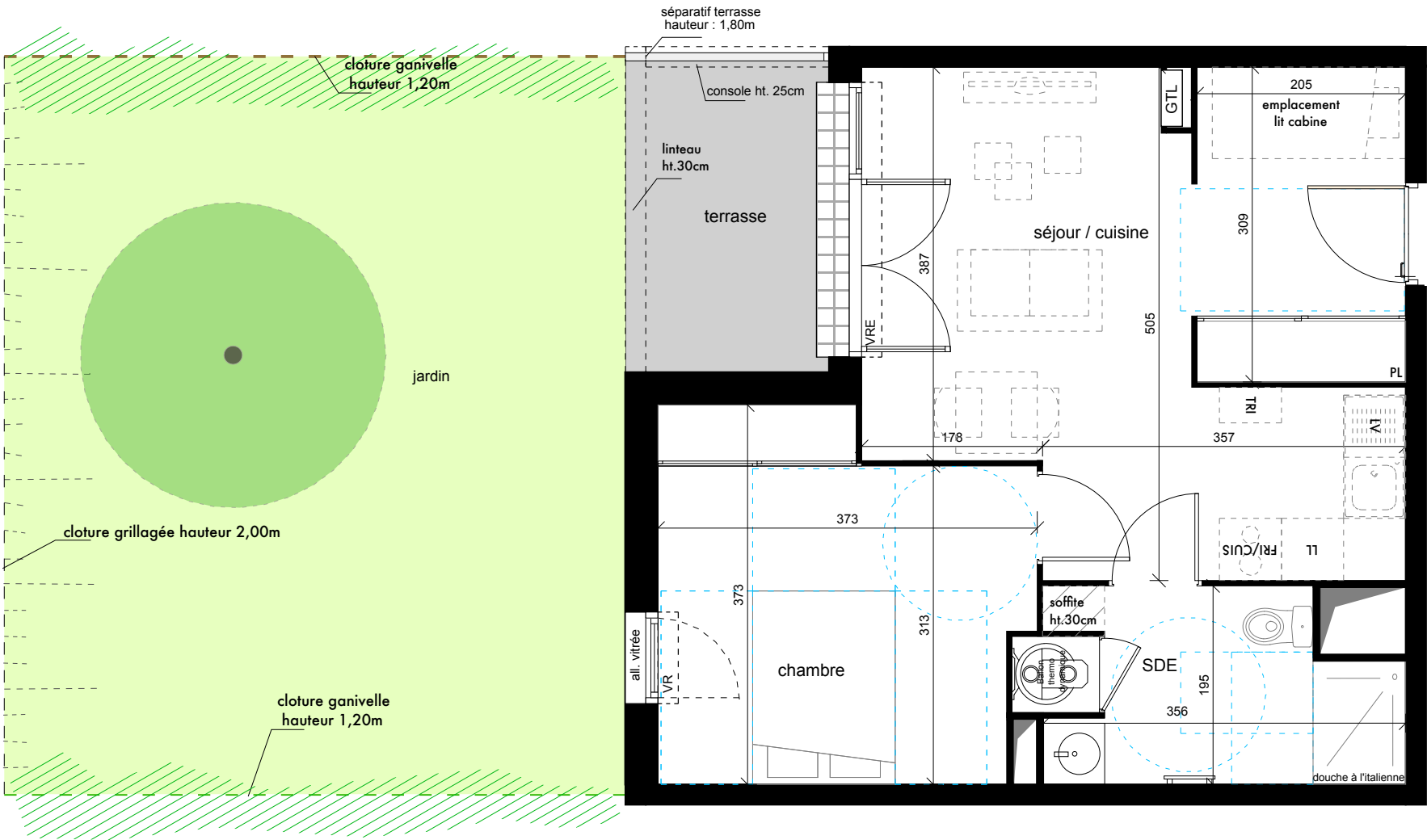
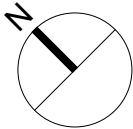
Niveau	Logement	Type
RDC	006	T2 BIS non PMR

Séjour - Cuisine	24,57 m2
Chambre 1 (PMR)	12,37 m2
Salle d'eau	6,44 m2

TOTAL Surface habitable	43,38 m2
----------------------------	----------

Terrasse	6,12 m2
Jardin	43,39 m2
TOTAL Surfaces annexes	6,12 m2

Plan édité le 20/07/2026
Indice 02



Accès logement

GTL Tableau électrique

GTE Gaine technique

Faux plafond
Ht. 2,20m

Fenêtre sur
allège vitrée

Porte Fenêtre

VRE Volet roulant électrique

VR Volet roulant manuel

PL Placard

Ballon
thermodynamique

Emplacement
Evier simple cuve

Emplacement
cuisson

Sèche serviette

LL Emplacement lave-
linge

tri Emplacement tri

Les surfaces et côtes figurant sur le plan sont susceptibles de modifications dans les conditions du contrat dans la limite de 5%, pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires. La surface des placards est comprise dans la surface des pièces. Les équipements techniques, ouvertures, réseaux divers, les appareils sanitaires et électriques, les retombées, faux-plafonds, soffites ainsi que les emplacements des équipements ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. La représentation des éléments de cuisine, salle de bains et de mobilier n'a qu'une valeur illustrative et ne sont pas fournis. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation éventuelle des plantations n'est pas contractuelle. Sauf mention contraire ou contrainte technique, la hauteur sous-plafond dans les logements est de 2,50m en moyenne.

DIRECTION REGIONALE SUD OUEST
Agence de BORDEAUX

Opération : **NACREA à LA TREMBLADE**

Logements : A006/ A106/ A206

DEROGATION A LA REGLEMENTATION « ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES »
(Décret n° 2015-1770 du 24 décembre 2015)

DESCRIPTIF DES TRAVAUX DE REMISE EN ETAT :

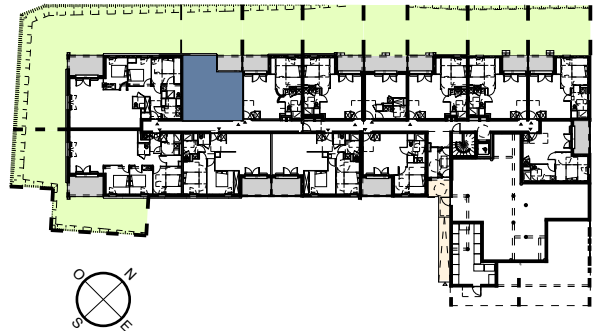
- **Suppression du placard d'entrée :**
 - Déposer le placard entre l'entrée du logement et la cuisine afin de retrouver les espaces PMR devant les emplacements de cuisine

Pièce jointe : plan de vente non PMR et plan de vente initial respectant la norme PMR

Signature Client(s) :
Mention « Bon pour accord »

A..... Le

(La Tremblade)
NACRÉA
Un lieu de vie précieux



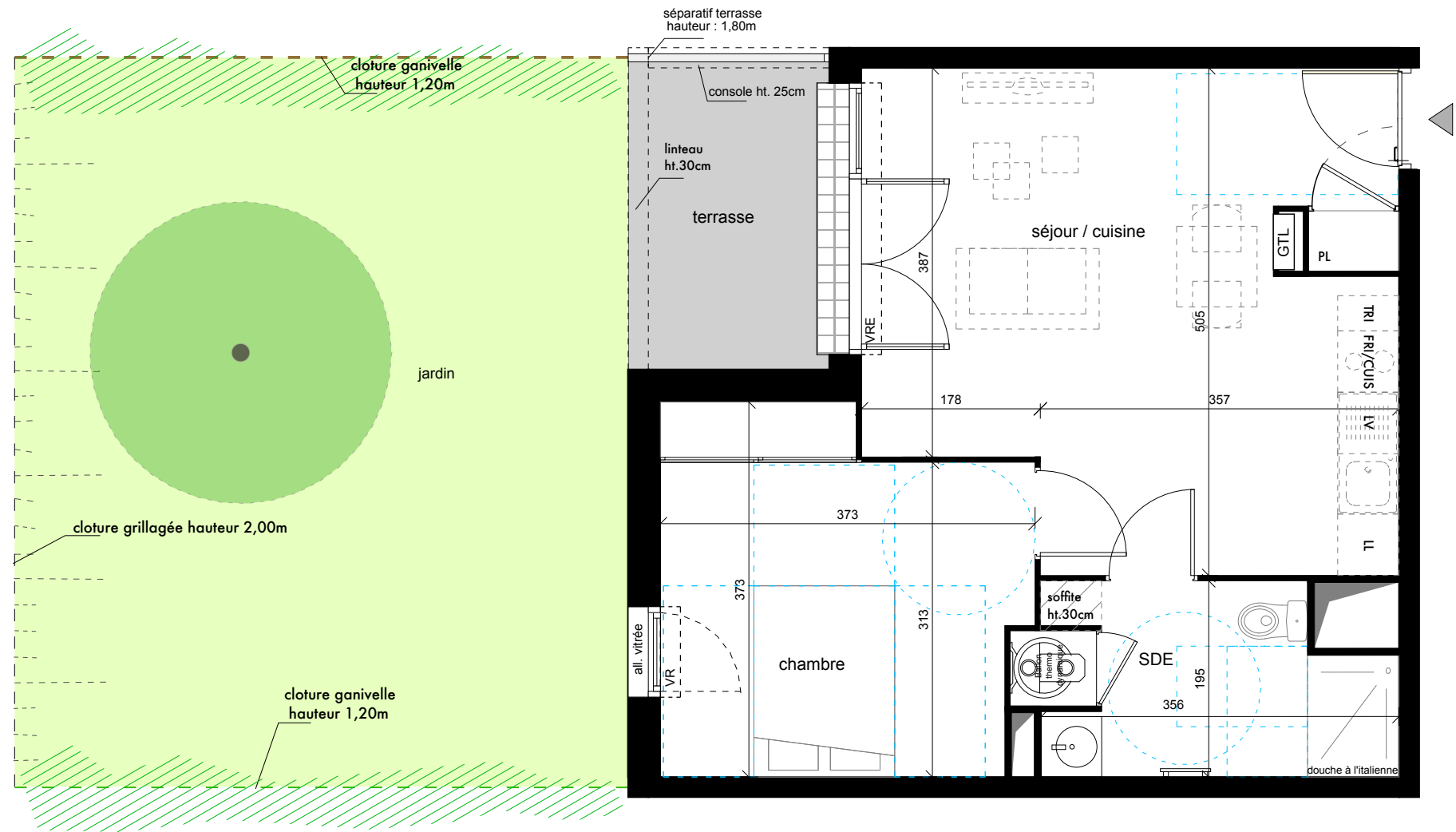
Niveau	Logement	Type
RDC	006	T2

Séjour - Cuisine	24,57 m2
Chambre 1 (PMR)	12,37 m2
Salle d'eau	6,44 m2

TOTAL Surface habitable	43,38 m2
----------------------------	----------

Terrasse	6,12 m2
Jardin	43,39 m2
TOTAL Surfaces annexes	6,12 m2

Plan édité le 23/09/2025
Indice 01



Accès logement

GTL Tableau électrique

Gaine technique

Faux plafond
Ht. 2,20m

Fenêtre sur
allège vitrée

Porte Fenêtre

VRE Volet roulant électrique

VR Volet roulant manuel

PL Placard

Ballon
thermodynamique

Emplacement
Évier simple cuve

Emplacement
cuisson

Sèche serviette

LL Emplacement lave-
linge

tri Emplacement tri

Les surfaces et côtes figurant sur le plan sont susceptibles de modifications dans les conditions du contrat dans la limite de 5%, pour des raisons techniques, administratives ou réglementaires. La surface des placards est comprise dans la surface des pièces. Les équipements techniques, ouvertures, réseaux divers, les appareils sanitaires et électriques, les retombées, faux-plafonds, soffites ainsi que les emplacements des équipements ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. La représentation des éléments de cuisine, salle de bains et de mobilier n'a qu'une valeur illustrative et ne sont pas fournis. Seuls les éléments définis dans la notice descriptive de vente sont contractuels. La représentation éventuelle des plantations n'est pas contractuelle. Sauf mention contraire ou contrainte technique, la hauteur sous-plafond dans les logements est de 2,50m en moyenne.